

Projet Culturel, Scientifique, Educatif et
Social

Médiathèque Louis-Joseph



REÇU EN PREFECTURE

le 18/04/2024

Application agréée E-legalite.com

21_RP-004-200067437-20240410-32_10042024

Table des matières

Préambule.....

Introduction.....

I- Le diagnostic social et culturel.....

- A) Le territoire de Château-Arnoux-Saint-Auban.....
 - a) Éléments descriptifs du territoire.....
 - b) Une ambition socio-culturelle.....
 - c) Un rayonnement élargi.....
- B) Le territoire de la Moyenne-Durance.....
 - a) Éléments descriptifs du territoire.....
 - b) Un carrefour mobile et humain.....
 - c) Un poumon économique, social et culturel.....
- C) Le territoire de Provence Alpes Agglomération.....
 - a) Éléments descriptifs du territoire.....
 - b) Un territoire en pleine mutation.....
 - c) La culture comme levier d'attractivité.....

II- Le projet d'établissement.....

- A) La médiathèque au carrefour de trois priorités.....
 - a) La médiathèque Louis-Joseph au centre de la politique culturelle de Provence Alpes Agglomération.....
 - b) La médiathèque Louis-Joseph au centre de la stratégie culturelle du Val de Durance.....
 - c) La médiathèque Louis-Joseph au centre de l'ambition culturelle du Centre Culturel Simone Signoret.....
- B) Une médiathèque évolution, humaine, autonome.....
 - a) L'adaptation des services aux usages et aux (non-)publics.....
 - b) L'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil.....
 - c) L'ambition d'une médiathèque participative.....
- C) Un réseau de lecture publique plastique, vivant, écologique.....
 - a) La circulation de l'offre de service (collections, action culturelle...).....
 - b) La professionnalisation des structures rurales et bénévoles.....
 - c) L'accompagnement à la création littéraire contemporaine.....

Conclusion.....

Annexes.....

Préambule

La loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021, aussi nommée Loi Robert, a constitué une avancée majeure dans la professionnalisation du monde des bibliothèques, première institution culturelle de proximité. Cette professionnalisation passe notamment par la rédaction d'un schéma de développement, de Projet culturel, scientifique, éducatif et social (PCSES) qui entend encadrer la politique de lecture publique.

Le présent document permet à Provence Alpes Agglomération de faire un pas nouveau dans l'écriture de sa politique culturelle, autant par la structuration de ses équipements, dont la rénovation du Centre Culturel Simone Signoret (CCSS) est l'exemple premier, que par la rédaction de stratégies culturelles et d'objectifs concrets.

La rénovation du CCSS constitue une étape majeure dans la définition intercommunale de la politique culturelle. Lors de la création en 2017 de Provence Alpes Agglomération, ont été transférées en gestion communautaire :

- Les équipements de lecture publique à dimension intercommunale
- L'École d'art - IDBL
- Le Centre Culturel Simone Signoret composé d'un cinéma (3 salles, dont une d'art et d'essais), du théâtre Durance, d'une salle d'exposition, un restaurant et une médiathèque aux modes de gestion différenciés

Ce projet d'établissement marque donc un moment d'importance dans la définition communautaire de la politique culturelle marquée par une visibilité nationale comme le prix de l'innovation numérique pour la médiathèque de Digne-les-Bains en 2019, label "scène nationale" octroyé en octobre 2023, l'attribution du label "centre d'art contemporain d'art national" pour le pôle muséal du chef-lieu communautaire, Digne-les-Bains.

Territoire aux fortes caractéristiques rurales, l'ambition politique a toujours été d'élever cette ruralité aux critères culturels les plus exigeants. La rénovation du CCSS, dans une ville de 5 000 habitants, est l'occasion de proposer une politique culturelle qui a vu Agnès Varda, Ray Charles, Claude Nougaro défilé sur ce territoire.

Dans les terres rudes d'où Jean Proal parlait, chacun partage un souvenir : la culture transforme et, parfois, sauve.

Introduction

Dans le second semestre 2023, la rénovation du Centre Culturel Simone Signoret est décidée politiquement. Il s'agit d'un projet phare dans la politique d'investissement de Provence Alpes Agglomération. La rénovation, principalement énergétique du bâtiment, entend mettre aux normes environnementales cet équipement tout en améliorant les conditions de travail des agents et les conditions d'accueil des publics.

Ce chantier, en partie en milieu occupé, a nécessité une synergie importante entre les délégataires de service public, les services communautaires et les porteurs de chantier. Ainsi, malgré des travaux de grande ampleur, le maintien du service culturel a été l'objectif continu avec les ouvertures alternées et le déploiement d'une bibliothèque éphémère.

Ces travaux sont également une pause dans laquelle il a été proposé à la médiathèque Louis-Joseph de réfléchir à un projet d'établissement renouvelé, accompagnant les transformations attendues au niveau du bâtiment dans une nouvelle offre de services.

Ce Projet Culturel, Scientifique, Éducatif et Social s'appuie d'abord sur une phase diagnostic importante, pour saisir les caractéristiques socio-territoriales qui définissent le lieu d'ancrage de la médiathèque.

A partir de cette étude, le projet d'établissement se construit en lien direct avec l'identité du Centre Culturel Simone Signoret qui l'abrite, le réseau de lecture publique qu'il anime, et la politique culturelle communautaire qu'il représente.

Ce projet propose de confirmer le rôle des médiathèques dans la structuration des politiques publiques, dans le développement de la lecture, dans le travail à l'éducation aux médias et à l'information tout en appuyant le rôle essentiel de cet équipement au cœur de la cité.

I- Le diagnostic social et culturel

A) Le territoire de Château-Arnoux-Saint-Auban

La médiathèque Louis-Joseph s'inscrit dans un environnement local dense, où la politique culturelle a été au cœur des préoccupations publiques. La rénovation du Centre Culturel Simone Signoret entend alors permettre un rayonnement élargi de l'attractivité territoriale.

a. Eléments descriptifs du territoire

La commune Château-Arnoux-Saint-Auban est située à un carrefour d'axes de communication départementaux et régionaux, et bénéficie ainsi d'une accessibilité routière qui la placent à moins d'1h de Marseille et à 2h de Grenoble. En train, elle est accessible depuis Marseille, Lyon, Paris par la gare de Saint-Auban et l'aéroport international de Marseille Provence et à 1 h 15.

Deuxième commune de Provence Alpes Agglomération par sa démographie, la communauté de Château-Arnoux-Saint-Auban compte, en 2023, près de 5 196 habitants. Au cœur du Val de Durance, elle en est le bassin d'emploi et un vivier culturel de premier ordre. Ce territoire est la réunion, depuis 1980, de deux unités : Château-Arnoux, ville antique puis médiévale et Saint-Auban, construite sur l'implantation industrielle de l'établissement chimique Alais-Frogès-Camargue depuis 1915. L'usine, située à quelques kilomètres du centre historique de la commune, conditionne un déploiement urbain et architectural considérable. Les "Maisons Moulées" y poussent. Dans les années 1970, plus de 2 500 ouvriers étaient employés par l'usine. La culture ouvrière y côtoie la culture rurale de la cité médiévale.

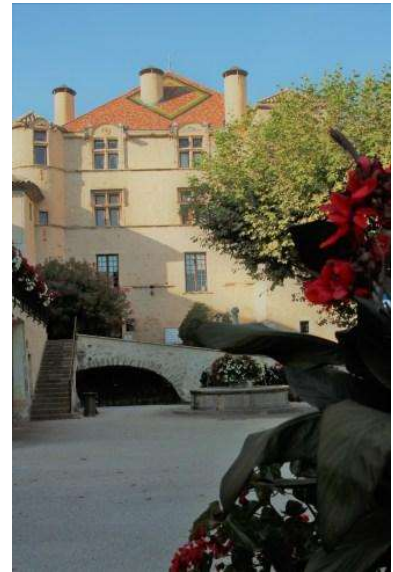


Le site industriel d'Arkema

La population y est active et vieillissante. 35,7 % des habitants ont plus de 60 ans d'après l'INSEE en 2023. Les actifs représentent 72% de la population en 2020, dont plus de 80% des actifs ayant un emploi relèvent des catégories "ouvriers" (22%), "employés" (29%) "professions intermédiaires" (30%).

L'économie de la ville se structure ainsi de l'économie pétrochimique (secteur secondaire), mais également une offre de services publics conséquente :

- L'Espace France Service de Saint-Auban
- La Maison Familiale et Rurale
- La Mission locale
- Le Relais d'Assistantes Maternelles Itinérant Parental
- Le Centre Communal d'Action sociale
- Le Centre social La Marelle, référent du Contrat Local d'Accompagnement à la scolarité
- Le Centre Culturel Simone Signoret (voir ci-dessous)
- Un ensemble de structures scolaires (maternelle, primaire et collège)



Se dessine au sein de la collectivité un travail d'attractivité autour de l'économie, des services rendus à la population mais également du cadre de vie avec une politique culturelle dense mais également un soutien à la vie associative.

Enfin le Centre National de Vol à Voile ou la Réserve Ornithologique de Haute-Provence participent au rayonnement touristique et nourrissent le développement d'un cadre de vie sain.

b. Une ambition socio-culturelle

Depuis les années 1970, la culture est un axe prioritaire de développement de la politique publique municipale puis communautaire.

i. La culture patrimoniale

Château-Arnoux-Saint-Auban se distingue d'abord par son patrimoine architectural. Différents édifices ou espaces, tel que le Château gothique-renaissance du XVIème siècle et son parc, la chapelle Saint-Jean, meublée par l'artiste Bernar Venet ou encore les maisons à portique de Jean Prouvé et la Cité Jardin de Saint-Auban, relatent de l'évolution de la commune tout au long des siècles.

Des opérations de rénovation et de valorisation de ces multiples facettes patrimoniales conduisent à faire de la commune un territoire culturel dense. Cela se traduit également dans la culture événementielle de premier ordre menée sur le territoire.

ii. La culture vivante

L'inauguration du Théâtre Durance en 2007 a consolidé la forte place de la culture dans le paysage institutionnel. Pont entre Château-Arnoux et Saint-Auban, le Centre Culturel Simone Signoret dont

dépend le Théâtre Durance a su mener une politique culturelle exigeante, à l'origine d'évènements culturels phares du territoire : les *Festijazz* ont vu passer notamment Ray Charles et Claude Nougaro. La présence de deux écoles de musique, avec un studio d'enregistrement et un label musical concourent à la création contemporaine.

La promotion de la culture vivante passe également par la réalisation de Visages, Villages, film d'Agnès Varda et de JR dont une scène se passe au sein de l'usine. La promotion de l'art contemporain ou des formes modernes d'arts constituent une véritable opportunité saisie par les collectivités locales pour développer l'attractivité culturelle, dont le CCSS est un pilier.

Par ailleurs, une école de musique intercommunale ainsi que l'Atelier de Musiques Improvisées (AMI) proposent de multiples activités musicales.

iii. La culture institutionnelle

Le Centre Culturel Simone Signoret est véritablement le pilier culturel du territoire. Son organisation mixte, plurielle, offre une dynamique culturelle et artistique importante, au-delà de l'offre attendue d'un tel territoire. Construit en 1987, le bâtiment se trouve être la propriété de la communauté d'agglomération - Provence Alpes Agglomération.

Le Cinématographe (3 salles dont une d'art et d'essai) propose une offre cinématographique et des dispositifs de médiation profonds avec de multiples rencontres et partenariats. Son mode de gestion relève de la délégation de service public.

Le Restaurant Le Stendhal propose une restauration de proximité en lien étroit avec les productions alimentaires locales. Il s'est également construit comme un lieu de débats importants sur le territoire. Son mode de gestion relève du bail commercial.

Une salle d'exposition de près de 200m² accueille une production artistique locale et sert de lieu de manifestations culturelles et associatives. Son mode de gestion relève de la régie directe.

Une placette sert de lieu de rencontre avec les différentes institutions représentées au sein du CCSS et sert de lieu d'accueil et de billetterie pour le Théâtre Durance, connecté au Centre Culturel par un couloir extérieur.

La Médiathèque Louis Joseph de 720 m², forte d'un fonds composé de plus 60 000 documents. Elle a longtemps été la première bibliothèque du département à proposer un fonds musique et à être informatisée. Elle dispose également de fonds patrimoniaux (Fonds de l'éditeur Robert Morel ou encore le fonds partagé de Thierry Magnier). Elle est actuellement ouverte du mardi au samedi, à hauteur de 26h30 hebdomadaires.

La compétence culturelle, partiellement transférée à l'agglomération en 2017, a permis d'aller plus loin avec la mise en réseau de la médiathèque, à l'obtention du label scène nationale pour le théâtre et un projet de rénovation complet du Centre Culturel Simone Signoret.

La rénovation du centre culturel Simone Signoret améliorera les performances énergétique et redonnera à l'ensemble des équipements une unité architecturale ainsi que des espaces d'accueil et de travail optimisés.

C'est l'opportunité de repenser les propositions de la médiathèque, de l'inscrire dans des pratiques contemporaines que l'ancienne structure ne permettait pas de satisfaire, d'aller vers une proposition plus orientée vers le public et d'en faire une actrice du réseau de lecture publique de PAA.

Un Contrat Territoire Lecture a été signé avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour accompagner la mise en réseau de la lecture publique.

c. Un rayonnement élargi

L'ensemble des équipements culturels propose une politique qui dépasse la strate effective. Le rayonnement culturel concourt au développement d'une attractivité renouvelée avec la construction d'un réseau de lecture publique en Moyenne-Durance, un rayonnement des publics pour le Théâtre Durance.

Le rayonnement culturel du CCSS peut s'éprouver par de nombreux indicateurs. Par exemple, 234 adhérents à la médiathèque Louis-Joseph ne proviennent pas du territoire communautaire, soit 20% de la population inscrite à cette structure. Par rapport au comparatif issu de la synthèse annuelle des bibliothèques municipales, la médiathèque Louis-Joseph offre des indicateurs supérieurs dans tous les domaines ciblés¹.

¹ <https://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-lecture/Les-bibliotheques-publiques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Synthese-nationale-des-donnees-d-activite-2018-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales-editee-en-2021-par-le-Ministere-de-la-Culture>, consulté le 12/02/2024

Le Centre Culturel Simone Signoret, un pont culturel entre les territoires

Situé à l'équilibre des centres de Saint-Auban et de Château-Arnoux, cet équipement offre un ensemble de propositions culturelles qui couvrent une amplitude horaire, une variété d'activités et une démarche de maillage territorial et partenarial dense.

Pensé au carrefour de Château-Arnoux-Saint-Auban, ce centre est devenu un carrefour culturel entre la Provence et les Alpes, le monde artistique et le monde culturel. Forte de ses ambitions, sa rénovation devenait une nécessité compte tenu des conditions d'accueil et de l'impact de cet équipement sur le territoire.



Le projet de rénovation du CCSS répondra à l'actualisation des besoins et des ambitions culturelles sur le territoire, en lien avec de hautes exigences écologiques au niveau bâtementaire et de l'offre proposée. L'extension de certaines zones, dont la médiathèque Louis-Joseph, sera l'occasion de mener une politique réflexive sur les collections, les usages.

B) Le territoire de la Moyenne Durance

a. Éléments descriptifs du territoire

La communauté de communes de Moyenne-Durance, créée en 2001, avant de rejoindre la communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération en 2017 était composée de 8 communes bordant la Durance. Château-Arnoux-Saint-Auban en était le chef-lieu. Les communes la composant étaient : Château-Arnoux-Saint-Auban, L'Escale, Ganagobie, Malijai, Mallefougasse-Augès, Les Mées, Peyruis et Volonne.

La Moyenne-Durance est une entité géographique qui doit être distinguée de la vallée de la Moyenne-Durance. Cette dernière conduit le sud des Hautes-Alpes vers le Nord des Bouches-du-Rhône - la Durance se jette en effet dans le Rhône à quelques kilomètres d'Avignon.

Le territoire se définit à travers sa géographie particulière, entrée dans les premières vallées alpines. Sa retenue d'eau, ses formations de poudingue, son abbaye médiévale en constituent un lieu touristique et attractif renforcé par ses atouts en termes d'attractivité économique et de stratégie de mobilité.

b. Un carrefour mobile et humain

Regroupant près de 10% de la population départementale, soit environ 17 000 habitants, (pour 3% de la superficie), ce territoire est au carrefour des mobilités et des activités du département. Située à mi-distance en voiture de Manosque, ville touristique et économique du département, et de Digne-les-Bains, ville préfectorale et cœur administratif du département, la Moyenne-Durance a toujours su s'inscrire dans le développement territorial.

La Moyenne-Durance se caractérise par ses multiples mobilités intra-régionale avec une gare en service (la seule de la communauté d'agglomération) à Château-Arnoux-Saint-Auban, l'accès aux axes autoroutiers de l'A51 à Peyruis et plusieurs points d'autobus régionaux. La mobilité, au cœur des problématiques rurales, se conçoit comme une porte d'entrée aux territoires. Depuis l'époque romaine où elle était partie prenante de la Via Domitia, la Moyenne-Durance est restée un point de passage entre les (Basses-)Alpes et la (Haute-)Provence.

Entrée naturelle, entrée culturelle

Les Pénitents des Mées s'ouvrent sont comme une entrée naturelle au Géoparc de Haute-Provence, premier du réseau des Géoparcs portés par l'UNESCO. Cette formation de poudingue ouvre à la découverte des enjeux géologiques d'un territoire d'exception.

Le Centre Culturel Simone Signoret, dont la rénovation a commencé en 2023, ambitionne de produire une porte d'entrée culturelle sur le territoire communautaire, par la qualité et l'exception de ses équipements et par la politique menée envers tous les publics.

Une entrée double, complémentaire au profit d'une seule stratégie : le développement territorial.



Les Pénitents des Mées

c. Un poumon économique, social et culturel

L'économie de ce secteur géographique est historiquement orientée autour de l'industrie et de l'arboriculture, mais depuis une trentaine d'années une dynamique de diversification territoriale est à l'œuvre autour de la valorisation de la biodiversité et des activités de pleine nature, comme leviers pour dynamiser l'attractivité et le développement touristique et économique du val de Durance.

Le secteur accueille notamment une des plus grandes structures d'hôtellerie de plein air du département, le camping 5 * de l'Hippocampe situé sur la commune de Volonne. Sur la commune de Château-Arnoux Saint-Auban, le camping des Salettes va être réhabilité en 2024 et un projet de parc résidentiel de loisirs est à l'étude dans le cadre du PLU.

Il est à souligner que le secteur accueille des sites naturels emblématiques particulièrement attractifs et fréquentés comme les Pénitents des Mées ou le lac de l'Escale, qui accueillent chacun autour de 40 000 visiteurs par an. La base VTT labellisée du Val de Durance contribue également à la notoriété et la fréquentation touristique du secteur.

domicile le plus longtemps possible, développement d'une nouvelle offre de services dans le domaine de la prévention santé, formation aux aidants...). Enfin, le living lab coordonne l'ensemble du volet pleine santé.

Provence Alpes Agglomération se caractérise par une accessibilité différenciée en fonction des secteurs géographiques. La mobilité est facilitée dans le sens nord-sud suivant les vallées mais plus difficile pour les trajets est-ouest (en dehors de la vallée de la Bléone). La topographie ainsi que les caractéristiques du réseau peu dense et linéaire, rallongent les temps d'accès et contribuent à l'enclavement de certains secteurs (secteur montagnard et au sein des vallées encaissées notamment). L'usage de la voiture est ainsi favorisé et constitue le mode prédominant pour se déplacer. Il en est de même pour se rendre sur son lieu de travail, les déplacements domicile-travail s'effectuent à 81,3% avec la voiture individuelle.

L'offre de transport en commun et les mobilités douces parviennent à concurrencer la voiture individuelle, notamment en termes de distance-temps, uniquement en milieu urbain. Ceci illustre davantage la problématique d'une accessibilité différenciée selon les secteurs. Plusieurs secteurs économiques sont représentés sur le territoire : le secteur tertiaire, qui comprend le tourisme, prédomine sur l'industrie et l'agriculture. Le secteur agricole, plus important dans les communes comme celle des Mées au sein de l'axe Durancien, a pour vocation d'être maintenu sur l'ensemble du territoire. Revitaliser l'agriculture dans les territoires alpins constitue l'un des enjeux majeurs du SRADDET (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires). La diversification de l'économie peut être permise par le développement des énergies renouvelables et de la filière bois (bois de chauffe, bois d'œuvre, construction bois). De plus, il y a un besoin de pérennisation du pôle industriel de Château-Arnoux-Saint-Auban avec les usines ARKEMA et KEM ONE.

Provence Alpes Agglomération forge son identité autour de la filière senteurs-saveurs et des Plantes À Parfums Aromatiques et Médicinales (PAPAM), et plus particulièrement autour de la lavande. La filière senteurs-saveurs constitue une locomotive économique du territoire, et plus largement des Alpes-de-Haute-Provence. En effet, la ville de Digne-les-Bains est considérée comme la capitale de la lavande avec le corso de la lavande, grande fête organisée chaque année dans la ville durant la saison estivale. De nombreuses entreprises industrielles, agroalimentaires et cosmétiques sur le territoire font vivre cette filière. Elles sont principalement implantées dans les secteurs de Digne-les-Bains et de la Vallée de la Bléone et de la Vallée de l'Asse et des Gorges du Verdon.

Le secteur du tourisme et la stratégie touristique déployée mettent l'accent sur les thématiques de la silver économie et de la pleine santé.

Des projets autour du bien-être et de la pleine nature voient le jour tels que l'extension d'une partie de la station thermale de Digne-les-Bains, le développement d'Unités Touristiques Nouvelles (UTN) comme celle de la retenue de l'Escale autour d'un projet de valorisation touristique et environnementale de cet espace, ou encore la mise en valeur de sites reconnus tels que le géoparc et le PNR du Verdon.



Le train des Pignes

Le futur de ce territoire se dessine à travers la conciliation des enjeux de préservation avec les besoins de développement local. Son évolution démographique à venir revêt ainsi des enjeux en termes de maîtrise de l'urbanisation et de concentration du développement futur au sein des enveloppes urbaines, dans un objectif de limitation de la consommation d'espace.

c. La culture comme levier d'attractivité

La compétence culturelle a, en partie, été transférée à la collectivité :

- La gestion de trois médiathèques intercommunales (Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban, Les Mées) et la coordination du réseau de lecture
- La gestion de l'École d'art (IDBL)
- La coordination des structures culturelles conventionnées et subventionnées (cinéma, théâtre, atelier de musiques improvisées etc.)

La mixité des modes de gestion, de l'accompagnement financier et d'ingénierie rend nécessaire un travail partenarial dense. La politique culturelle de Provence Alpes Agglomération se construit également par le travail mené par les structures municipales (villes) et le département des Alpes de Haute-Provence qui développe des ambitions culturelles (médiathèque départementale, musées municipaux et départementaux, conservatoire...).



La Maison Alexandra David-Neel, fleuron de la culture dignoise

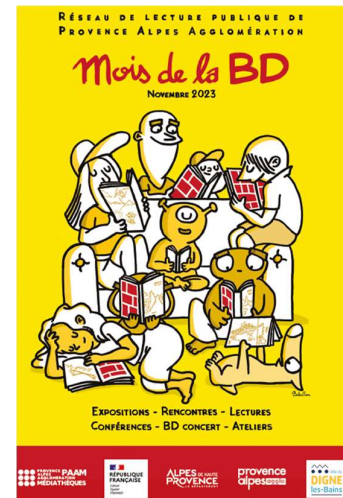
Focus : le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération, vers une ruralité exigeante

Réseau mixte, le réseau de lecture publique de Provence Alpes Agglomération est coordonné par trois médiathèques intercommunales qui irriguent 13 structures municipales. Implantées sur l'ensemble du territoire, les bibliothèques de village constituent une offre culturelle de proximité alimentée par :

- une tarification commune
- le prêt et le retour universels
- le développement d'actions culturelles
- la formation des personnes (municipaux ou bénévoles)
- l'ingénierie au projet culturel
- l'accompagnement au développement des services culturels

La philosophie adoptée par le réseau de lecture publique réside dans une démarche participative, citoyenne, collective de l'aller-vers. Les publics les plus éloignés culturellement, géographiquement, socialement font l'objet de dispositifs ciblés.

Enfin, des temps forts sur l'ensemble du territoire permettent de rendre la culture attractive comme Le Mois de la BD (voir ci-contre)



Le projet de réseau de lecture publique, en cours de construction, est une superstructure dans laquelle les projets d'établissement se déclinent.

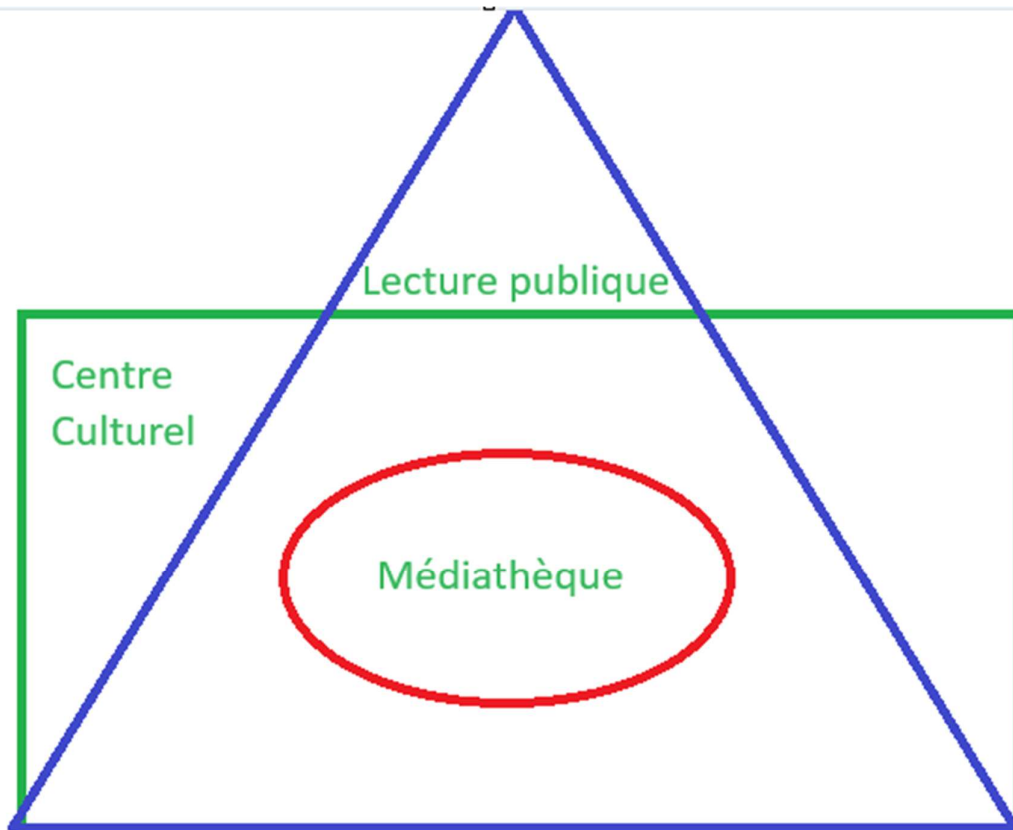
L'objectif principal du réseau est d'offrir une culture plurielle, équilibrée, équitable qui se veut inclusive, adaptable. Une attention particulière à la création contemporaine, au décloisonnement entre établissement/lecture publique, à l'équilibre entre institution de loisirs et institution de formation citoyenne sera précisée.

Le projet d'établissement évoqué plus loin établit les moyens d'action et les objectifs stratégiques ciblés.

II- Le projet d'établissement

Le projet d'établissement présenté répond aux objectifs et définitions des missions de la médiathèque contemporaine.

La médiathèque doit se définir d'abord par rapport au Centre Culturel Simone Signoret (ancrage local et généraliste) et par rapport à la structuration du réseau de lecture publique (ancrage territorial et sectorisé). A partir des intérêts multiples résumés ci-dessous.



La médiathèque doit également répondre à trois ambitions complémentaires :

- ***Un lieu social***

Les usages entre consommateurs de collections et séjourneurs des médiathèques doivent permettre à chacun d'identifier, définir et s'approprier ses propres rapports au lieu. La bibliothèque comme lieu social s'entend comme le développement de services associés au développement de nouvelles temporalités. De l'automatisation des tâches de prêt-retour au développement d'une offre liée au jeu sur place, il est proposé de permettre aux publics de s'arrêter en bibliothèque.

Cette notion rejoint l'idée de troisième lieu, aujourd'hui limitante, où l'équipement culturel se place entre l'économie domestique et l'économie salariale.

Cette notion de lieu social doit exprimer un sentiment d'appropriation autant de la part des individus que des institutions.

- **Un lieu culturel**

Compte tenu de la démographie territoriales, des usages en évolution, il est proposé que la constitution de la médiathèque comme base sociale et culturelle puisse s'entendre selon deux logiques :

- La médiathèque comme lieu collectif non marchand, autonome et autosuffisant dans les limites du cadre fixé par la loi et les volontés politiques
- La médiathèque comme support aux autres pratiques culturelles du Centre Culturel Simone Signoret, notamment le cinéma, le théâtre et les expositions d'art. La médiathèque Louis-Joseph ambitionne d'être la porte d'entrée vers le développement des pratiques et usages culturels

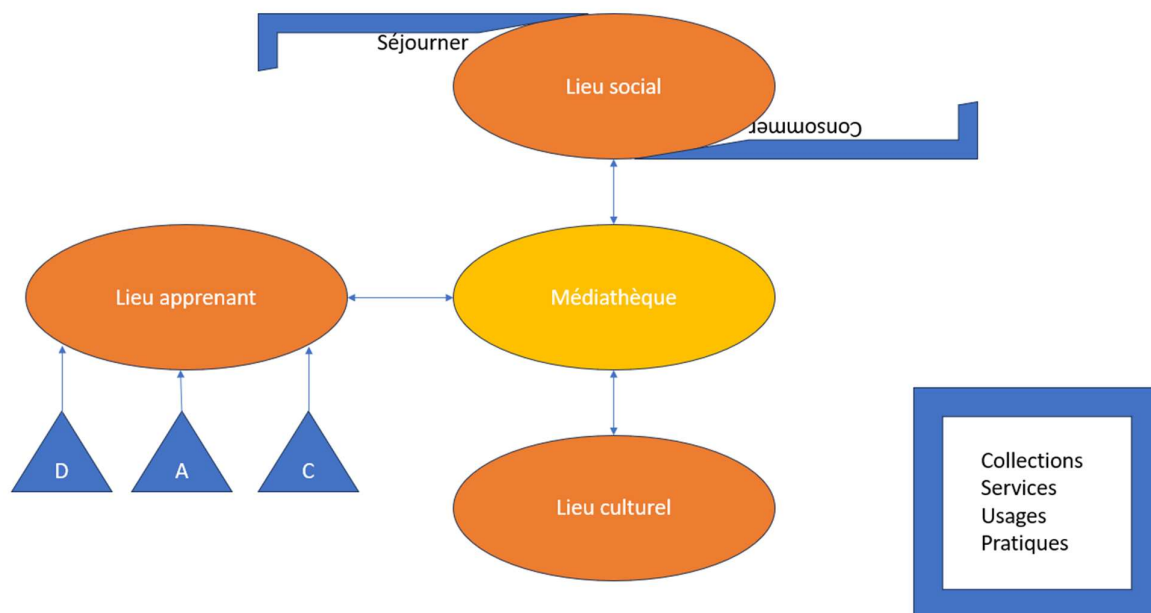
- **Un lieu apprenant**

La médiathèque Louis-Joseph décline un travail approfondi autour de la notion d'apprentissage, entendu comme la conjonction entre la nécessité de loisirs, un besoin d'information et de repères, un espace de réalisation possible. Être lieu apprenant, c'est offrir à l'ensemble des usagers physiques et non-physiques la possibilité de découvrir, d'essayer, d'abandonner.

Trois grands repères travaillés au sein d'une politique documentaire adaptée :

D.A.C

Découvrir - Apprendre - Comprendre



La médiathèque ne se nourrit que de la pluralité des usages et des pratiques, de la réflexion sur l'offre, ses évolutions et le travail de sensibilisation et d'accompagnement.

A) Une médiathèque au carrefour de trois priorités

a. La médiathèque Louis-Joseph au centre de la politique culturelle de Provence Alpes Agglomération

La médiathèque Louis-Joseph fait partie des 3 établissements de compétence intercommunale sur le territoire de Provence Alpes Agglomération et rayonne sur son territoire Ouest. La politique culturelle menée, l'ouverture à tous les publics et la diffusion des formes multiples de la culture conduit à faire de cet équipement un élément central :

- Dans la définition et l'identité du réseau de lecture publique
- Dans l'accueil et les actions menées au sein et hors de l'établissement
- Dans les partenariats avec les acteurs sociaux, éducatifs, médicaux et culturels du territoire

Premier relais de la politique culturelle communautaire, la médiathèque développera ses liens avec les autres structures culturelles de PAA comme l'IDBL.

La médiathèque Louis-Joseph ancrera également ses différentes manifestations dans les lignes directrices communautaires. La transversalité des politiques publiques comme les secteurs de l'alimentation, de la transition écologique, de la rénovation bâtementaire, de la mobilité etc., sera développée pour permettre l'unicité des services.

b. La médiathèque Louis-Joseph au centre de la stratégie culturelle du Val de Durance

Comme évoqué plus haut, l'histoire culturelle de la Moyenne-Durance est innovante, ambitieuse. La rénovation du CCSS réveillera la forte dimension culturelle de ce lieu et de la politique qu'il incarne.

L'influence culturelle dans le Val de Durance sera marquée par le renforcement des liens (actions hors-les-murs, partenariat, mutualisation) avec les collectivités de l'ancienne communauté de communes de Moyenne-Durance, notamment avec la commune touristique Les Mées mais également avec les communes de proximité hors territoire communautaire (Forcalquier, Sisteron ...).

Le rayonnement culturel qui sera mené par la médiathèque ambitionne des zones plus larges que les frontières communautaires compte tenu d'une politique captive des publics. En effet, le positionnement de l'équipement en fera un levier indispensable pour l'attractivité territoriale de l'agglomération.

Enfin, en termes de collections, un zoning local et régional permettra de conserver et de valoriser l'histoire si particulière de la commune et de sa vallée.

c. La médiathèque Louis-Joseph au centre de l'ambition culturelle du Centre Culturel Simone Signoret

La médiathèque Louis-Joseph sera le seul équipement en régie directe intercommunale du CCSS. Elle aura donc pour mission de fluidifier les coordinations entre les différentes structures et de représenter les intérêts de Provence Alpes Agglomération au quotidien.

Pour cela, la médiathèque se dotera de missions claires et précises :

- La coordination d'événements transversaux entre les différentes structures du Centre Culturel Simone Signoret
- La gestion et la valorisation de la salle d'exposition
- L'accueil de premier niveau pour le CCSS

Dépasser la hiérarchie naturelle des équipements culturels rend nécessaire le développement d'une médiathèque modulaire, au service de l'institution dans son ensemble et dans la mise en action de la politique culturelle dessinée pour le CCSS.



CENTRE CULTUREL SIMONE SIGNORET
CHÂTEAU-ARNOUX-SAINT-AUBAN

provence
alpes agglomération

B) Une médiathèque évolutive, humaine, autonome

a. L'adaptation des services aux usages et aux (non-)publics

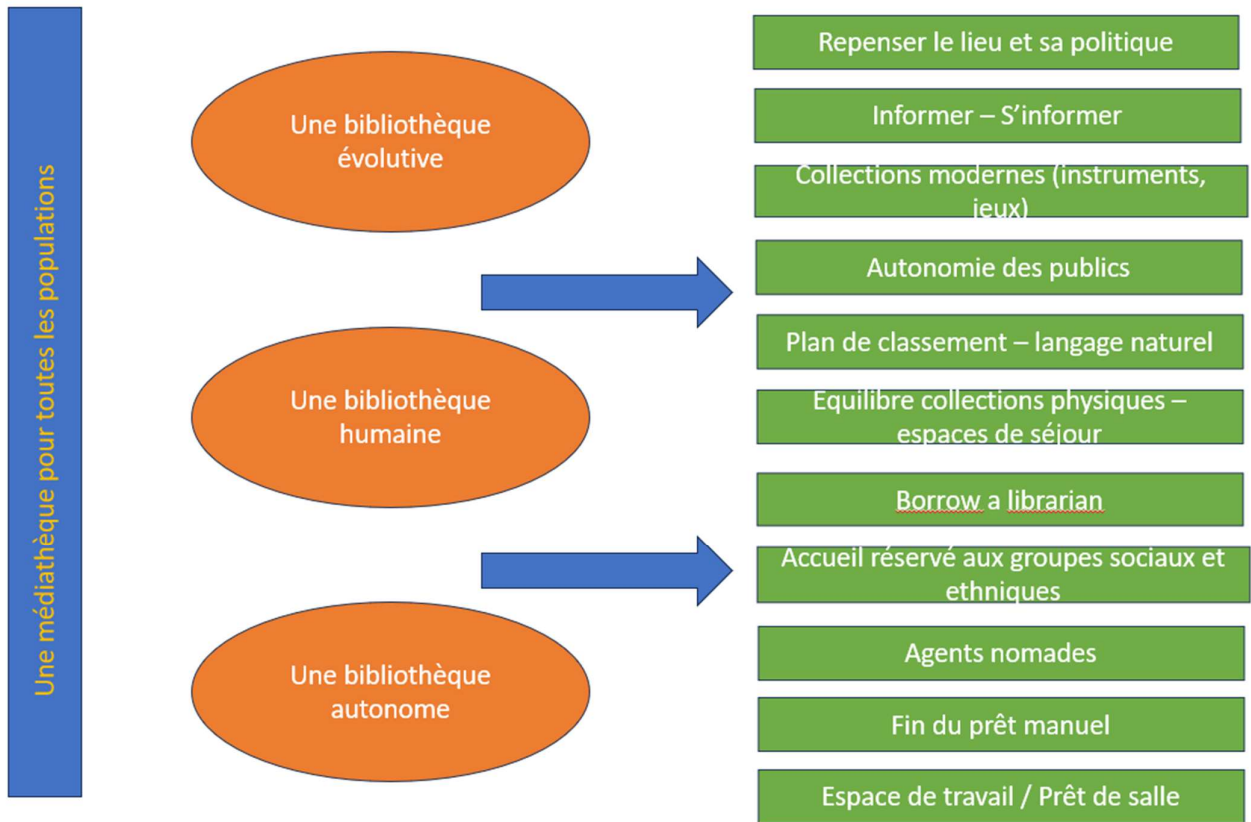
Trois objectifs stratégiques regroupant les traditionnelles classifications des politiques de lecture publique (usages, pratiques, services, collections) donnent sens à la philosophie de la structure. Aller vers une médiathèque évolutive, humaine et autonome répond à la volonté politique d'inscrire la culture comme un élément central de la politique envers les populations.

Dépasser le clivage entre médiathèque prescriptive et médiathèque participative rend nécessaire d'enjamber les traditionnelles frontières du métier de bibliothécaire. Décloisonner la silencieuse hiérarchie entre les pratiques culturelles (action culturelle ou collections, médiation ou prescription), au sein même du travail sur les collections (quelle place pour les collections ciblées "jeunes" ? quelle place des littératures jugées immorales ?).

Le retard engendré par les médiathèques dans la saisie des publics qu'elles attirent ou, au contraire, qu'elles repoussent interroge sur la représentativité institutionnelle, du poids de cette dernière sur les exclusions symboliques. Le postulat ici rédigé appelle à retrouver la fonction d'accueil inconditionnel promu par les instances professionnelles en s'affranchissant des logiques de délimitation de notre rôle, de nos fonctions et de la légitimation des usages.

Les récentes discussions autour de la notion de non-public sont primordiales dans la définition de ce projet d'établissement. Ne seront pas distinguées pas au fil de notre élaboration les trois figures entendues ici comme catégorie de publics dans les missions de bibliothèques. Le public individuel - cible des services rendus et de l'offre consacrée - en constitue la figure traditionnelle. Le public institutionnel se définit par l'ensemble des groupes, collectifs, structures qui de par leur fonctionnement peuvent avoir un lien avec les médiathèques. Enfin, le public culturel constitué de l'ensemble des acteurs du monde culturel - chaîne du livre, artistes en représentation etc. - engageant la responsabilité de l'institution dans la valorisation de la création contemporaine et soutien à l'économie culturelle qui reste principalement privée.

En ce sens, l'adaptation des services aux usages et aux (non-) publics s'appuie sur la discussion professionnelle, le diagnostic territorial, le cadre politique et les objectifs stratégiques fixés plus haut. Il est proposé donc un résumé graphique des missions qu'entend défendre le PCSES.



Objectifs	Actions
Repenser le lieu et sa politique	<ul style="list-style-type: none"> ● Décloisonner la politique de lecture publique du lieu "médiathèque" ● Proposer des lieux décentralisés de service ● Développer les circulations de services
Informier - S'informer	<ul style="list-style-type: none"> ● Faire de la médiathèque un lieu ressources physique et numérique (collections, programme d'animations) ● Former l'ensemble des collègues à proposer un "accueil inconditionnel de premier niveau"
Collections modernes	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposer des collections documentaires modernisées (jeux vidéo, FAL et FALC, Langues étrangères) ● Proposer de nouvelles collections (instruments de musique) ● Repenser les frontières "Fiction" et "Non Fiction" ● Construire des parcours de médiation documentaire
Autonomie des publics	<ul style="list-style-type: none"> ● Travail d'aménagement intérieur de la médiathèque en lien avec les circulations culturelles ● Mise en place d'un catalogue de suggestions de service
Plan de classement - langage naturel	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposer une alternative à la Dewey à travers le classement D.A.C (Découvrir - Apprendre - Comprendre) ● Réunir les sections documentaires au-delà de la notion de type de document ● Favoriser l'appropriation par l'utilisateur
Equilibre collections physiques - espaces de séjour	<ul style="list-style-type: none"> ● Diminuer le nombre de collections disponibles; augmenter les espaces pour les séjournants ● Développer une réserve contemporaine à la médiathèque de Digne-les-Bains
Borrow a librarian	<ul style="list-style-type: none"> ● Optimiser et personnaliser les besoins en service public ● Permettre une offre de service à plusieurs niveaux sur un ensemble de thèmes (informatique, ingénierie,

	social etc.)
Accueil réservé aux groupes sociaux et ethniques	<ul style="list-style-type: none"> ● Développer les partenariats avec les institutions sociales, médicales etc. ● Adapter les ouvertures à des groupes en situation de précarité, de rupture ● Produire un lien avec la bibliothèque comme étape de la construction du rapport institutionnel
Agents nomades	<ul style="list-style-type: none"> ● Décloisonner les sections et les collections ● Instaurer un service public, dynamique, mobile, actif de l'aller-vers
Fin du prêt manuel	<ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'automates de prêt (adultes et jeunesse) ● Mise en place de casier de réservation libre-service
Espace de travail - Prêt de salle	<ul style="list-style-type: none"> ● Répondre aux besoins d'usages spécifiques avec un système de salle de travail, de co-working, de réunion ● Fournir un espace équipé et adaptable à tout le monde

b. L'amélioration des conditions de travail et des conditions d'accueil

Transformer la mission de la médiathèque, modifier l'environnement imaginaire dont elle se nourrit rend indispensable la transformation des modèles d'organisation, des espaces et des propositions de service.

Le projet de rénovation du Centre Culturel Simone Signoret comprend une forte dimension de qualité de vie au travail. Les épisodes de chaleur ou de froid intense avaient, par le passé, nécessité des fermetures régulières de l'établissement et contraint à une consommation d'énergie très importante. L'enveloppe thermique améliorée, respectant les enjeux de la transition écologique bâtementaire, est une opportunité pour améliorer à la fois les conditions de travail (i) et les conditions d'accueil (ii).

i. L'amélioration des conditions de travail

L'amélioration des conditions de travail pour les agents de la médiathèque Louis-Joseph consiste à travailler sur les ports de charge à l'origine de nombreux troubles musculo-squelettiques en bibliothèque. L'automatisation de la médiathèque et l'arrêt du prêt manuel aura pour principal intérêt de diminuer la partie manutentionnaire du travail quotidien. Cela s'additionne à un mode de transformation logistique de la desserte documentaire sur le réseau de lecture publique, désormais externalisée à La Poste pour des raisons écologiques et de bien-être au travail.

La redéfinition des missions consiste en une clarification des tâches liées aux missions de l'établissement et aux missions du réseau de lecture publique. L'imbrication des fonctions et des pratiques professionnelles appelle un périmétrage des postes et des fonctions.

Enfin, l'automatisation des prêts et retours dans l'établissement permet d'optimiser la présence humaine à 3 personnes par plage horaire (soit 37.5% de l'effectif). Cette souplesse permettra de libérer des agents mobiles sur des projets ou des lieux mais également d'assurer une logique de planning mensuel.

Un plan de formation sera proposé autour des questions sociales et des nouvelles pratiques de médiation, notamment autour des nouvelles collections proposées (jeux vidéos, jeux de société, instrument de musique etc.), ainsi que de l'animation d'ateliers pratiques. Ce plan de formation conduira à la création d'un socle de compétences et d'informations commun à l'ensemble du personnel (1er niveau), à la spécialisation des agents sur les thématiques précises de valorisation des collections mais aussi des partenaires.

Cette clarification des postes et de l'organigramme permettrait un double positionnement de la part des agents de bibliothèques, attachés à une section majoritaire (adulte ou jeunesse), avec un secteur de médiation documentaire transversal (comme, par exemple, le jeu) et une référence extérieure (réfèrent partenaires sociaux).

L'intérêt de ce mode d'organisation est d'abord motivationnel, évolutif et structuré permettant de maintenir une meilleure continuité de service, de définir des interlocuteurs principaux et de

déconnecter la traditionnelle spécialisation documentaire - limitée dans une perspective de réseau de lecture publique intégré.

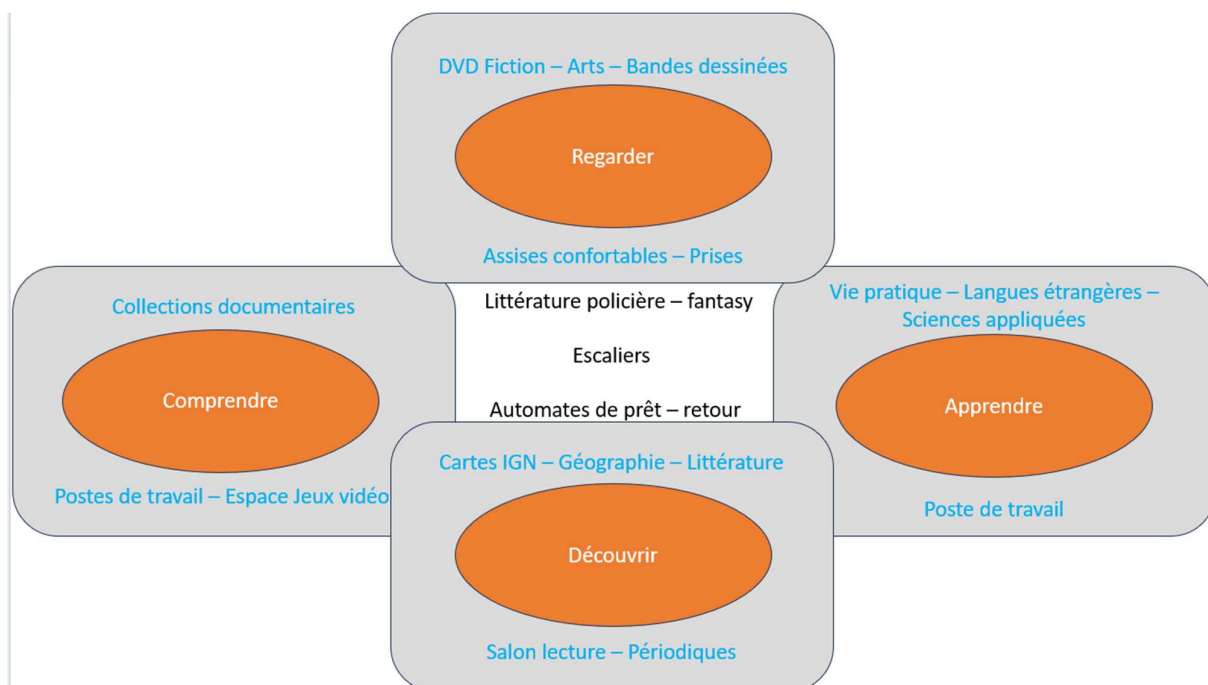
ii. L'amélioration des conditions d'accueil

La clarification des postes, des missions, des espaces et des services contribuera naturellement à l'amélioration des conditions d'accueil. Cet accueil entend promouvoir l'autonomie, la lisibilité, la circulation des pratiques et des usages.

Tout d'abord, le rôle de la signalétique sera primordial pour guider les usagers dans un parcours à la fois simple et complexe. Dès l'entrée, un bureau d'accueil et un bureau d'inscription permettront de recevoir les demandes, d'apporter un premier niveau de réponse et d'accompagner l'utilisateur dans son besoin. Par ailleurs, le positionnement de ces banques de renseignement offre une vue panoramique sur tout l'espace sans alourdir le sentiment de présence des agents de bibliothèques comme "surveillants" de la structure.

L'arbitrage retenu est de signaler, par un jeu de couleur, au sol les lieux d'accueil et de renseignement (les autres zones étant harmonisées dans leur couleur et se distinguant par un ensemble de mobilier, de formes etc.).

Quatre zones multi-documentaires, en langage naturel, desserviront l'offre de collections et de services au rez-de-chaussée (espaces adulte et adolescent) :



Un travail engagé sur les pratiques culturelles proches et le mélange entre collections et services a été pensé pour permettre une meilleure modularité du bâtiment et une appropriation facilitée pour les usagers.

Focus : les circulations culturelles de proximité, l'exemple de la pratique dessinée

A travers un plan de classement renouvelé, basé sur les secteurs documentaires présentant des caractéristiques communes objectivées par les pratiques des usagers ou bien le travail de recherche documentaire réalisé par les agents.

L'exemple de la pratique dessinée est, à ce titre, éclairant. D'un côté existent des œuvres documentaires ou fictionnelles où le dessin est essentiel (bande dessinée, roman graphique etc.), de l'autre des ouvrages classés traitant de manière pratique ou théorique du dessin, classés en 740.

Le travail de décroisement promeut une vision active, par étape de la pratique culturelle en valorisation des schémas de transformation de cette dernière. Ainsi, de même que répondant de deux grandes zones différentes ("Regarder" et "Apprendre"), un lien spatial réunira les œuvres de dessins et les œuvres sur le dessin.

A l'étage, deux grandes circulations adaptées aux types d'usagers attendus, les enfants autonomes et les familles. Pour cela des espaces et des services propres à ces publics (sentiment de liberté et de jeux pour les enfants, proximité avec des espaces de dépôt de poussettes, proximité de toilettes pour les parents) éviteront les conflits d'usage et l'association optimale de services et de collections dans le cadre expérientiel. L'espace "petite-enfance" sera en proximité directe de la salle du conte.

Centrées autour des circulations, des usages et de l'expérience vécue, les conditions d'accueil se trouveront renforcées par un nouveau dispositif où la présence d'agent sera davantage dans les espaces pour une offre personnalisée, à l'écoute des besoins et des nécessités.

La mise en équilibre d'une amélioration des conditions de travail pour les agents de bibliothèque et d'amélioration des conditions d'accueil des différents publics ambitionne de dépasser la frontière traditionnelle et classique de la structure pour conduire l'expérience vers une médiathèque participative.

c. L'ambition d'une médiathèque participative

La fidélisation et la construction d'un lien socio-culturel avec les publics sera au fondement de la politique d'établissement à travers une forte dimension hors-les-murs, de maillage partenarial au sein du CCSS et du territoire d'attraction de Château-Arnoux-Saint-Auban.

La dimension participative de la lecture publique devra s'envisager autour de plusieurs axes de développement :

- La participation des usagers dans la constitution des collections : à travers un diagnostic fin de leurs besoins, la mise en œuvre d'une politique d'évaluation, de carnets de suggestions avec allocations de budgets spécifiques consacrés. Un travail de construction de pôles documentaires en lien avec les usagers pourrait permettre d'affiner le travail de lisibilité des ressources documentaires.

- La participation des usagers dans la définition des besoins de service : la participation des usagers doit permettre l'expression d'une médiathèque modulable adaptée à la représentation mouvante que les usagers peuvent construire autour de la notion même de médiathèque. En sensibilisant les citoyens à la question : "et pour vous, à quoi sert une bibliothèque?", il serait proposé de travailler sur les imaginaires et les potentialités qu'offre un espace social, citoyen et collectif. Un travail d'ouverture de services physiques ou dématérialisés en construction évidemment avec les agents de bibliothèque.
- La participation des publics dans la définition de la politique d'établissement : la notion de publics, plus ouverte que celle d'usagers, permet de sortir de la définition institutionnelle classique, en silo. Répondre aux besoins des partenaires institutionnels, permettre de multiplier les accès aux publics les plus éloignés des formes légitimes de culture doit être matérialisé dans un cadre formel, attendu.
- La participation des artistes dans le travail d'éducation et de valorisation des pratiques culturelles : le développement de l'action culturelle et la promotion de l'Education Artistique et Culturelle soutenu par le Ministère de la Culture est l'occasion de définir avec les artistes régionaux les pistes de la création contemporaine et du travail de médiation associé. Dépasser le simple lien contractuel entre l'artiste et l'institution serait l'occasion de mieux entendre les problématiques propres aux artistes, de légitimer le besoin de mise en lien entre la production artistique et les besoins culturels des usagers du territoire rural où est implantée la médiathèque Louis-Joseph.

La conception du métier de bibliothécaire se conçoit comme facilitateur de services plutôt que comme prescripteur de ces derniers. Depuis le carnet de suggestions à la mise en place d'un budget participatif seront autant de perspectives pour rendre l'utilisateur acteur du développement institutionnel.

C) Un réseau de lecture publique plastique, vivant, écologique

La médiathèque Louis-Joseph ambitionne d'être un support culturel du Centre Culturel Simone Signoret, d'être l'axe principal de la culture en Moyenne-Durance. Enfin, à l'instar de la médiathèque François-Mitterrand, cet équipement entend conduire la dynamique du réseau de lecture publique autour de trois grandes notions : la circulation, la professionnalisation et la création.

a. La circulation de l'offre de services (collections, action culturelle, etc.)

Le projet d'établissement de la médiathèque Louis-Joseph s'inscrit dans une stratégie culturelle locale d'ampleur comme pilier du Centre Culturel Simone Signoret et comme axe central de développement du réseau de lecture publique.

La philosophie du réseau de lecture publique se nourrit des grandes difficultés d'accès aux services, en premier lieu desquelles la mobilité constitue un frein important. La notion de circulation s'entend comme un moyen de palier.

La circulation des collections : la mise en place d'une navette externalisée par La Poste permet le développement d'un prêt/retour universel. Un objectif chiffré de 7 jours d'attente maximum est proposé pour satisfaire les usagers dans une temporalité acceptable.

- Un travail de renforcement de la circulation et la mise en place de règles spécifiques (notamment concernant les nouveautés) seront engagés.
- Un audit sur les gains financiers et écologiques d'une navette postale sera réalisé pour évaluer la politique de transports culturels

La circulation des savoirs : un réseau de lecture publique est nourri de la circulation des savoirs et des compétences. L'équilibre entre professionnels et bénévoles mérite une attention particulière pour permettre l'élévation générale des services publics rendus. Pour permettre cela, un travail d'accompagnement et de formation continue pour tous les collaborateurs doit être fourni. L'objectif recherché est d'assurer une cohérence et une qualité d'accueil de premier niveau uniforme sur le territoire de la lecture publique avec pour exemples :

- Proposer une organisation de service par établissement à une organisation de service par offre
- Proposer un accompagnement de base à l'ensemble des collaborateurs
- Proposer des accompagnements personnalisés en fonction des besoins et des moyens accordés par les équipements municipaux
- Offrir des temps de rencontre et de cohésion sur l'ensemble du réseau
- Accompagner les collectivités au recrutement de leurs bénévoles
- Accompagner les collectivités dans la définition de leurs projets

La circulation de l'action culturelle : le développement des réseaux de lecture publique entérine des fonctions sociales et culturelles du rôle de la bibliothèque, axées autour du document. Le développement des équipements et l'accompagnement de l'ensemble des structures doit épouser la pluralité des missions dévolues. Pour cela, la mise en place d'une politique d'action culturelle sur le réseau apparaît indispensable autant pour offrir une animation territoriale équilibrée que pour répondre aux exigences sociales et écologiques dont la lecture publique est garante avec pour exemples :

- Développer les liens avec les animations des bibliothèques municipales
- Accompagner les agents des bibliothèques municipales dans la construction des parcours de médiation et d'action culturelle
- Proposer aux artistes de l'extérieur d'optimiser leurs déplacements en réalisant plusieurs animations sur le territoire
- Construire des temps d'action culturelle intégratifs et étendu sur l'intégralité du territoire de Provence Alpes Agglomération

La circulation sera au cœur du projet d'établissement à la fois comme logique spatiale pour l'expérience de l'utilisateur qu'axe directeur de la politique de lecture publique.

Vers une lecture publique verte

Ainsi que le définit Pascal Krajewski, “une bibliothèque verte est une bibliothèque modèle, qui promeut et exemplifie une vision différente de faire société : sobre, voire renonçant, tout en cherchant à accentuer son rayonnement et son attractivité ; co-inventant des formes de communauté locale ; inspirant des solutions vertueuses (low tech ; éco-conception ; local ; prêt d’objets extra-documentaires ; tri des déchets ; recyclage ; mutualisation ; etc.)” (Krajewski, *La « bibliothèque verte », pour quoi faire ? : le rôle des bibliothèques dans la transition écologique*, 2023).

L’externalisation de la desserte documentaire est une première étape dans le verdissement de nos pratiques. L’objectif associé est de maintenir un niveau de services élevé sans que cette dimension accumulative ne soit trop impactante en termes de pollution carbone.

Le verdissement de nos pratiques passe également sur des discussions professionnelles à ouvrir : l’équipement des documents, la politique événementielle, la maîtrise des collections physiques et numériques. Les logiques professionnelles doivent évoluer compte tenu de l’urgence climatique et du rôle que les bibliothèques entendent promouvoir dans cette nouvelle économie culturelle.

Enfin, le verdissement de la lecture publique consiste dans la sensibilisation auprès des publics des enjeux écologiques et environnementaux.

b. La professionnalisation des structures rurales et bénévoles (harmonisation des pratiques métier)

La création du réseau de lecture publique en 2017 et ses déploiements conduisent à considérer la professionnalisation et l’harmonisation de nos pratiques comme prioritaires à son développement.

La médiathèque Louis-Joseph aura un rôle de définition, en lien avec l’équipe réseau, dans la structuration de nos pratiques, à savoir :

- Le traitement des collections
- Les normes de catalogage
- La politique documentaire
- La constitution de cadre de médiation
- Les définitions des conditions d’accueil

Les établissements intercommunaux auront pour mission d’impulser et de conduire les règles d’harmonisation du réseau de lecture publique.

L’objectif recherché est de créer un service public le plus équilibré possible entre les différents points du territoire.

Pour cela des groupes de travail intercommunaux seront réalisés. Ils auront pour missions d’établir les priorités et de hiérarchiser les règles du travail en commun et serviront à la direction pour arbitrer entre différents scénarios.

c. L'accompagnement à la création littéraire contemporaine

L'une des missions des bibliothèques est le soutien à la création contemporaine. De la rencontre d'artiste à la mise en place de résidence, le rôle de l'institution dans la promotion de la culture vivante est indispensable.

Cet accompagnement s'axe autour de temps forts proposés :

- Une résidence de bédéiste, associé au Festival de la Bande-Dessinée dont la mission principale sera le soutien à la création d'un jeune auteur ou illustrateur. Une résidence d'un mois, avec mise à disposition d'hébergement, pourrait être envisagée avec des temps de restitution et des animations grand public.
- Une résidence d'auteur en cabane extérieure, symbole des alpages et du rôle de l'environnement naturel dans les existences permettrait d'offrir un cadre d'exception comme le Géoparc comme levier de la création artistique. Il s'agirait alors d'une résidence expérientielle.
- Des temps réguliers de rencontre et de manifestations avec des auteurs contemporains

Ce soutien à la création littéraire contemporaine nécessite de renforcer de manière très étroite les liens avec les éditeurs locaux et les libraires du territoire.

La bibliothèque du XXIème siècle ou la bibliothèque au XXIème siècle ?

Inclure mais partager, informer sans contrainte, construire sans empiéter, jouer sans crier... la médiathèque d'aujourd'hui ne cherche plus tellement à concilier les impératifs, les besoins, les envies et les missions.

La médiathèque du XXIème siècle se veut mobile, espace d'usages non-définis. Elle s'adapte aux nouvelles formes culturelles, aux collections les plus modernes et travaillent davantage sur les services proposés que sur des listes bibliographiques.

La médiathèque au XXIème n'est pas qu'un lieu. Elle s'inscrit dans une politique publique beaucoup large, ambitieuse, quotidienne. Elle s'immisce dans l'intimité des foyers et contribue à la formation du citoyen.

Ce PCSES propose que la médiathèque Louis-Joseph devienne une bibliothèque du XXIème au XXIème siècle.

Cela passe par une définition nouvelle de l'organisation, des services, du rapport à la population, du maillage partenarial. Mais ce futur nous est, aujourd'hui, devenu indispensable.